# Participez à la consultation sur les jeunes et l'avenir du travail

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 15/01/2019

Saisine liée : LES JEUNES ET L'AVENIR DU TRAVAIL

**Après la consultation lancée dans le contexte de mobilisation des Gilets Jaunes, le CESE sollicite une nouvelle fois la parole des citoyennes et citoyens du 7 au 25 janvier.**

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la saisine sur **les jeunes et l'avenir du travail**, sujet dont le CESE s'est saisi sur demande du Premier ministre. Les rapporteurs de l'avis – Dominique Castera et Nicolas Gougain - ont souhaité associé des jeunes internautes, qu'ils soient étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, agents publics… Ces derniers pourront s'exprimer sur la plateforme participative du CESE https://participez.lecese.fr/.

Les participantes et participants pourront donner leur avis sur 3 thématiques :

*Comment bien commencer **sa vie active** ?*

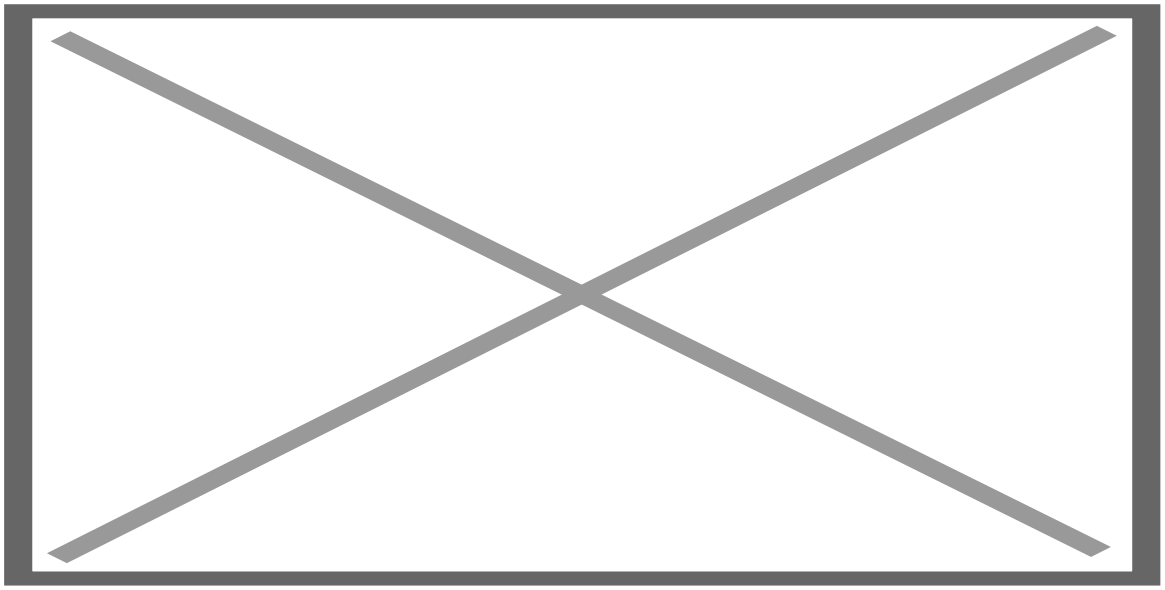
*Comment donner **plus de sens et d'intérêt** au travail ?*

*Comment se préparer aux **évolutions futures** du travail ?*

En parallèle de cette consultation, les participants et participantes qui le souhaitent peuvent organiser des **ateliers relais**. Les propositions discutées et votées lors de ces réunions s'appuyent sur les contributions de la consultation et ont pour objectif de l'alimenter.

Les rapporteurs de l'avis – Dominique Castera et Nicolas Gougain - s'engagent à étudier toutes les contributions et à rendre compte de l'impact de la consultation sur leurs préconisations finales, dès le mois de mars.

**- PARTICIPER A LA CONSULTATION DU CESE -**



## Le calendrier de la consultation

*Du 7 au 25 janvier | consultation en ligne sur https://participez.lecese.fr/ et sur le terrain avec les atelier relais*

*Fin janvier | diffusion de la synthèse de la consultation en ligne*

*5 février | soirée délibérative avec les internautes ayant participé à la consultation*

*27 mars | présentation et vote du projet d'avis du CESE.*

Pour plus d'informations, rendez-vous sur participez.lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026